VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Louis C. Spear & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Résidence Désirable en Briques à Trois Etages

No 629 Rue St-Pierre, entre la rue Royale et le Passage de la Bourse.

SUCCESSION DE JOSEPH BOUCHOUX.

No 98,509 du Dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.
l'Honorable T. C. W. Ellis, Juge.

PAR LOUIS C. SPEAR, Encanteur — Bureau 825 rue Union, Nouvelle-Orléans, Louisiane—MERCREDI, le 5 avril 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à la Nouvelle-Orléans, en vertu de et conformément à un jugement rendu, lundi le 20 février 1911, par l'Honorable Fred D. King, juge de la Division E, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, agissant pour l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, alors absent en congé, et signé le 3 mars 1911, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai de vendre au plus haut enchérisseur à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon y appartenant, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No 44, borné par les rues St-Pierre, Royale, Passage de la Bourse et Passage Orléans, et désigné par le Numéro Six sur un plan dressé de onze lots de terre dans le même Ilet par Pilié et Depouilly, le 13 mars 1866, et annexé pour référence à un acte de vente par Mme J. B. Labranche et als à Paul N. Rivers, exécuté par devant Félix Grima, notaire, le 25 me jour d'avril 1866; led lot de terre mesure, d'après ledit plan, dix huit pieds, six pouces et six lignes (18' 6" 6"') de face à la rue St-Pierre, entre la rue Royale et le Passage de la Bourse, et quatre-vingt-cinq pieds onze pouces (85' 11") en profondeur, sur la ligne vers la rue Royale, le divisant du lot No cinq et du lot du fond, No deux dudit plan et sur une profondeur de quarante-et un pieds, huit pouces (41' 8") sur la ligne vers le Passage de la Bourse le divisant du lot No sept, de la dix pieds, un pouce et quatre lignes (10' 1" 4") sur une ligne parallèle à la rue St Pierre, s'étendant vers la rue Royale et le divisant du dit lot No sept, de là sur une autre profondeur de vingt-deux pieds, deux pouces [22' 2"] sur une autre ligne perpendiculaire à ladite rue St Pierre, et aussi le divisant du lot No sept, de là s'élargissant dix pieds un pouce et quatre lignes [10' 1" 4"], sur une autre ligne parallèle à la rue St-Pierre, aussi le divisant du lot No sept, de là s'étendant à une autre profondeur de vingt-deux pieds un pouce [22' 1"] sur une ligne le divisant du lot No onze dudit plan à la ligne du fond le divisant de la propriété du défunt Dr Thomas, sur laquelle ligne du fond il mesure dix-huit pieds six pouces et quatre lignes [18' 6" 4"], ensemble avec l'usage d'une allée s'ouvrant rue Royale, et commune audit lot et aux lots Nos un, deux, quatre et cinq sur ledit plan.

Les améliorations consistent d'une bâtisse à trois étages ayant une boutique de forgeron au rez-de-chaussée et plusieurs chambres aux autres étages, lieux d'aisance etc., connue par le numéro municipal 629 rue St-Pierre.

Etant la même propriété laquelle a été acquise par (François) Joseph Bouchoux, de Charles Thiery, d'après un acte de vente exécuté pardevant Chas. T. Sorlet, notaire, le 30 décembre 1890, enregistré en le Bureau des Transferts, en le livre 126, folio 330.

Conditions—Pour du comptant. Dix pour cent devant être payés à l'encanteur au moment de l'adjudication, et la balance au moment de la confirmation de ladite vente par le dit encanteur qui sera par acte pardevant Arthur J. Peters, notaire, les frais de tous certificats et les taxes de l'année 1911 devant être assumes et payés par l'acquéreur, en plus du prix d'achat.

LOUIS C. SPEAR,
Encanteur

Louis Henry Burke, avocat pour les demandeurs.

5 mars—5 12 19 26—av 2 5

R. J. Kennedy.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETES DU PREMIER ET DU CINQUIEME DISTRICT A L'ENCAN

JEUDI, 16 MARS, 1911,

A MIDI, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

JOHN B. BILDEBRAND, JR., ET ALS VS [MRS LOUISE GOFF ET AL.

No 95,194—Cour Civile de District—Division "A."

PAR R. J. KENNEDY, Encanteur, 205 Bâtisse Hennen—JEUDI, le 16 mars 1911, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, en cette ville, à midi, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé en cour ouverte le 7 février 1911, par Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division A, No 95,194, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premier—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Magnolia (autrefois Maunsell) Clara Melpomène et Thalie, désigné comme lot No Deux sur un plan dressé par George T. Dunbar, voyer, daté du 1er avril 1848, déposé en l'étude de A. Mazureau, notaire en cette ville; ledit lot de terre mesurant 32 pieds de face à la rue Magnolia sur 126 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine. Lesdites améliorations consistent d'un cottage double portant les numéros municipaux 1405-1407 rue Magnolia.

Deuxième—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé s'étendant et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Thalie, Melpomène, Magnolia et Lowe (maintenant S. Robertson), désigné par le No sept sur un plan dressé par L. Reisenstein et mesurant d'après ledit plan 32 pieds de face à la rue Magnolia sur une profondeur entre lignes parallèles de 96 pieds 2 lignes, ledit lot formant le tout, moins trente-et un pieds sept pouces pris du fond du lot original No six dudit plan de George T. Dunbar, voyer, daté du 1er avril 1848.

Lesdites améliorations consistent d'un cottage simple portant le numéro municipal 1406 rue Magnolia.

Troisième—Un certain lot de terre vacant, etc., situé dans le Premier District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Melpomène, Magnolia, Clara et Thalie, désigné comme lot No trois, dans l'Ilet No 417. Ledit lot No trois mesurant 32 pieds de face à la rue Magnolia sur une profondeur de 127 pieds.

Quatrième—Un certain morceau ou portion de terre etc., et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Premier District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Melpomène, Thalie, Clara et Magnolia, composé de la portion du fond de deux terrains, désignés par les Nos Un et Quatorze, de l'Ilet No 34 sur un plan dressé par George T. Dunbar, voyer, sous la date du 1er avril 1848 et déposé pour référence en l'étude de A. Mazureau, ancien notaire en cette ville, laquelle portion de terre mesure d'après ledit devis annexé à un acte de vente passé pardevant W. L. Peel, ancien notaire en cette ville, daté du 26 mars 1855, 31 pieds 9 pouces de face à la rue Magnolia sur 63 pieds 5 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, M.A. Lesdites améliorations consistent d'un cottage double portant les numéros municipaux 1413-1415 rue Magnolia.

5me District (Alger).

Cinquième—Trois certains lots ou portions de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Cinquième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les avenues Atlantique et Pacifique, les rues Alix et Eliza, désignés par les Nos 10, 11 et 12 de l'Ilet No 11, sur un plan par W. T. Thompson, voyer, daté du 7 mars 1849, et déposé en l'étude de James Graham, ancien notaire, et d'après ce mesurant comme suit: Les lots Nos dix et onze chacun 31 pieds 7 pouces de face à l'avenue Atlantique sur 123 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles, et le lot No douze mesurant 31 pieds 9 pouces et 1 ligne de face à l'avenue Atlantique sur 123 pieds et 8 pouces de profondeur et façade à la rue Eliza entre lignes parallèles, formant l'encoignure de l'avenue Atlantique et la rue Eliza.

Lesdites améliorations consistent d'une réde ce simple à deux étages portant le numéro municipal 415 avenue Atlantique.

Sixième—Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans la Cinquième District de cette ville dans l'Ilet borné par les avenues Atlantique et Pacifique, les rues Alix et Eliza, désigné par le No neuf de l'Ilet No 11 sur un plan par W. T. Thompson, voyer, daté du 7 mars 1849 et déposé en l'étude de James Graham ancien notaire, et d'après ceux, mesure 31 pieds 7 pouces de face à l'avenue Atlantique sur 123 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles et est contigu à la propriété, cinquièmement ci-dessus décrite. Lesdites améliorations consistent d'un cottage double portant les Nos municipaux 433-435 avenue Atlantique.

Septième—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'Ilet No 211, borné par les rues Bellevile, Valette, De Armas et Lamarque, désigné comme lot No 17, lequel mesure 32 pieds 4 pouces de face à la rue Valette sur 113 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après un devis dressé par A. De Armas, député-voyer de ville, annexé à un acte passé pardevant W. H. Seymour, notaire, le 6 mai 1884. Lesdites améliorations consistent en d'une maison double sur le devant dudit lot et d'une petite cuisine dans le fond dudit lot.

Conditions—Comptant; l'acquéreur ou les acquéreurs doivent payer les taxes de Ville et d'État par 1911 et aussi doivent payer pour l'acte ou les actes de vente pardevant A. L. PHONSE J. COHN, notaire; dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

R. J. KENNEDY, Encanteur.

J. B. Rosser, Jr. avocat.

Voyez le plan à la Bourse des Propriétés Foncières.

12 fév—12 19 26—mars 5 12 16

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cora Morere vs Mme Annie Oestarly, veuve de Pierre Morere et héritice de Simon P. Morere.

No 92,350—Cour Civile de District.—Division B.

SANS LIMITE OU RESERVE.

Terrains de Choix pour Bâtir dans le Septième District.

4 Terrains rue Spruce, entre Short et Carrollton, ilet Cohn.
1 Terrain rue Short, entre Cohn et Spruce, ilet Avenue Carrollton
1 Lot sur l'avenue Leake, ilet Oak, Gén. Ogden, Eagle et Plum.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL LTD — Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 9 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu en cour ouverte le 11 mars 1910 et signé en cour ouverte le 1er mars 1910, par l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Cinq lots de terre dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No 255, borné par les rues Cohn, l'avenue Carrollton et la rue Short. Les lots F et G mesurent chacun 32 pieds 6 pouces de face à la rue Spruce sur 120 pieds 6 pouces de profondeur. Les lots H et I mesurent chacun 45 pieds de face à la rue Spruce sur 120 pieds 6 pouces de profondeur. Le lot J mesure 30 pieds 2 pouces à la rue Short sur 155 pieds de profondeur.

2. Une certaine portion de terre en étendue dans le Septième District de cette ville dans l'Ilet No 144, borné par l'avenue Leake, les rues Eagle, Oak, Gén. Ogden et Plum, désigné par le lettre H sur un plan d'arpentage daté du 28 décembre 1905, dressé par Chas G. Del Isle, et mesurant 40 pieds de face à l'avenue Leake, 30 pieds de largeur dans le fond, et sur sa ligne de côté vers la rue Général Ogden il y a une profondeur de 99 pieds 7 pouces et sur sa ligne de côté vers la rue Eagle il y a une profondeur de 125 pieds.

Conditions—Comptant. L'acte de vente pardevant James T. Nix, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUBACK, STERN & GUMBEL, Ltd.,
Encanteurs.

5 fév—5 12 19 26—mars 5 9

VENTES A L'ENCAN

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'Eglise Baptiste St-Pierre, en liquidation — No 95,602—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

Au plus haut enchérisseur. Terrain désirable rue Français, entre les rues Miro et Tonti.

L'ilet avenue Champs-Elysée (30x120).

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd. Léonard L. Stern, encanteur — MARDI, le 14 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé du 6 février 1911, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Champs-Elysées, les rues Français, Libérale (maintenant N. Miro), Force (maintenant N. Tonti), mesurant 30 pieds de face à la rue des Français sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et comprenant la moitié longitudinale le plus près de la rue Force du lot désigné par le numero 12 dans l'ilet numéro 85, sur un plan dudit ilet annexé à un acte, pardevant Carlisle Pollock, anciennement un notaire en cette ville, le 16me jour de juin 1830 et aussi désigné par le même numéro, un morceau d'arpentage dressé par J. A. D'Hémécourt, député voyer, sous la date du 9 octobre 1867 et annexé pour référence à un acte passé pardevant Jas Graham, un notaire en cette ville, le 10me jour d'octobre 1867.

Conditions—Comptant; l'acte de vente pardevant Gabriel Fernandez Jr, notaire aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd.
Encanteurs.

9 fév—9 12 19 26—mars 5 12 14

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 2822 rue Gravier, entre White et Dupré.

JOLI COTTAGE SIMPLE

Avec Bâtisse dans le fond, chemin pour voiture, etc.

Succession de Harry Shouldis.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Div. A—No 95,729.

PAR RAMSEY & DANZIGER — C. A. Ramsey, Encanteur, Bureau No 341 rue Carondelet — JEUDI, le 16 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé du 3 février 1911, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Div. A de la susdite Cour, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et à moi adressé, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations, etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No 614, borné par les rues Gravier, White, Dupré et Perdido, désigné comme lot N° 22 et mesurant 28 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la rue Gravier sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1911 et pour l'acte de vente pardevant E. L. Weil, notaire, et de faire un dépôt de dix pour cent, au moment de l'adjudication.

5 fév—5 12 19 26—mars 5 12 16

Jas. A. Brennan et fille

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple et Deux Lots de Terre

TROISIEME DISTRICT.

SUCCESSION DE LOUIS G. BORN.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C—No 95,914

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 21 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, par JAS A. BRENNAN ET FILLE, Jas A. Brennan, Encanteur, bureau No 732 rue Union, en vertu d'un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé 14 février 1911 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux lots de terre avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans l'ilet borné par l'avenue Lafayette, les rues Port, Grant et Johnson, désignés comme lots six et sept, et mesurant chacun vingt-huit (28) pieds, cinq (5") pouces et une (1") ligne de face à l'avenue Lafayette sur cent trente (130') pieds, trois (3") pouces et quatre (4") lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent un cottage simple No — avenue Lafayette, entre les rues Galvez et Johnson, contenant trois chambres, cuisine retirée avec bâtisse dans le fond.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de deux ans, la portion du crédit devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an, de ladate de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, l'acquéreur devant payer en plus et au dessus du montant de son enchère toutes les taxes sur ladite propriété dues et exigibles en l'année 1911; dix pour cent de dépôt au moment de la vente, l'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Zengel et Loomis notaires.

19 fév—19 26—mars 5 12 19 21

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage "Home" élevé de terre.

No 720 Rue Brooklyn.

Près de la ligne de chars électriques et du Ferry de la rue du Canal.

PAR KERNAGHAN & CORDILL.— W. A. Kernaghan, Encanteur— Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 23 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 16 février 1911, de l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans la succession de Joseph A. Beckett, No 95,458, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le joli cottage en bois élevé de terre, No 720 rue Brooklyn, retiré de la banquette, sous le joli grillage en fer contenant galerie, six chambres et chambre à bain, sewerage et eau. Les chambres sont tapissées avec du joli papier, ayant lumière électrique, sur le côté il y a un chemin pour voiture. Le lot de terre est situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 122, borné par les rues Madison (maintenant Brooklyn) Market (maintenant Opelousas), Jackson (maintenant Slidell), et Monroe (maintenant Techa); le dit lot ou portion de terre est une partie du lot désigné par le No 23, et mesurant vingt-sept pieds et deux pouces de face à la rue Madison (maintenant Brooklyn) sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après un plan dressé par A. D'Hémécourt, ingénieur civil, le 10 septembre 1886, et déposé en l'étude de L. T. Cairo, alors un notaire en cette ville, comme plan No 195 de son livre de plans.

Dans un voisinage tranquille, ayant rues pavées des deux côtés et ligne de chars électriques à un ilet de distance. C'est un aussi joli home que l'on puisse désirer.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1911, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication; Dix pour cent comptant requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant E. P. Cousin, aux frais de l'acquéreur.

McCloskey & Benedict, avocats.

19 fév—19 26—mars 5 12 19 23

VENTES A L'ENCAN

E. Randolph Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.—Cinq terrains de valeur dans le Sixième District. Faisant face à la rue State et Annonciation, l'ilet Tchoupitoulas et Eleonore, près des chars, écoles, marchés, etc.

JEUDI, le 6 avril 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire intitulée, Succession de C. Irwin Dunn, Dossier 93 066 daté et signé du 13 février 1911 et adressé à E. Randolph Gurley, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, terrain par terrain.

5 certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans le Bloomingdale du dit District, dans l'ilet No 5, lequel est borné par les rues Tchoupitoulas (autrefois Levée), Annonciation (autrefois Preston) et State et la ligne le divisant de Bloomingdale du faubourg Hurtsville, désignés par les numéros 11, 12, 16, 17 et 19, et d'après un plan annexé à un acte de vente à J. R. Damonte, passé pardevant A. S. Beck anciennement un notaire en cette ville le 10 août 1886; lesdits lots sont situés et mesurent comme suit:

Les lots 11 et 12 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue State sur 125 pieds de profondeur. Le lot No 12 commence à un point 90 pieds du coin de la rue Annonciation et contigu au lot No 11 sur le côté le plus près de la rue Tchoupitoulas. Les lots Nos 16 et 17 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Annonciation sur 150 pieds de profondeur. Le lot No 16 commence à un point 125 pieds du coin de la rue State et est contigu au lot No 17. Le lot No 19 mesurant 30 pieds de face à la rue Annonciation sur 150 pieds de profondeur et commence à un point 215 pieds du coin de la rue State.

Conditions—Comptant. L'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer les taxes de 1911 et les actes de vente pardevant J. Maxime Queyrouse, notaire, aux frais des acquéreurs un dépôt de 10 0|0 exigé au moment de l'adjudication chez

E. RANDOLPH GURLEY, Encanteur.

Carroll, Henderson & Carroll, avocats.

5 mars—5 12 19 26—avri. 2 6

Danziger & Tessier

Le Cottage Double

1508-1510 Rue N. Robertson,

Entre les Rues Laharpe et Columbus.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. TESSIER, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet — MARDI, le 21 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, le cottage double ci-dessus désigné, 3 chambres, etc., de chaque côté.

Conditions—1/3 ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans. 7 pour cent d'intérêt par an, et l'acquéreur doit payer les taxes de 1911; 10 pour cent au moment de l'adjudication; l'acte de vente pardevant ————, notaire, aux frais de l'acquéreur.

5 mars—1t

ANNONCE JUDICIAIRE

Un Joli Cottage Simple,

A ALGER,

312 rue Webster,

Entre l'avenue Pélican et la rue Alix.

Succession de Mme Jennie Scheib, épouse de John Grundmeyer.

No 95,747—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER C. A. Tessier, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—

MARDI, LE 21 MARS 1911,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la susdite Cour, Division E, daté du 13 février 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Cinquième district de cette ville, dans l'ilet No 1 maintenant No 60, borné par la rue Webster, l'avenue Pélican, les rues Wagner et Alix, désigné comme lot No 4 et mesurant en mesure américaine 31 pieds 7 pouces de face à la rue Webster sur une profondeur de 139 pieds 8 pouces et 4 lignes sur le coté le plus près du lot No 3, et 130 pieds 7 pouces 8 lignes sur le côté du lot No 5. Les améliorations comprennent un joli cottage simple désigné comme No 312 rue Webster, et contenant 4 chambres, galerie, hangar etc.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devant payer les taxes de 1911; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant M. S. Mahoney, notaire, aux frais de l'acquéreur.

M. S. Mahoney, avocat

18 fév—18 19 26—mars 5 12 19 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Le terrain pour bâtir, rue D'Hémécourt, coin Alexander, (ilet rues Hennessey et Baudin)

L. E. Konrad vs O. J. Rolling.

No 94,577—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER — C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet — MARDI, le 7 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 30 novembre 1910 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet 797, borné par les rues D'Hémécourt, Hennessey, Alexander et Baudin, désigné par le No 17 et mesurant 30 pieds de face à la rue D'Hémécourt sur 120 pieds de profondeur et faisant face à la rue Alexander, et fermant le coin des dites deux rues.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de l'année 1911 et devant déposer 10 pour cent de son enchère au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. H. Robinson, W. J. Waguespack, avocats.

4 fév—4 5 12 19 26—mars 5 7

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE

Sans limite. Sans réserve.

Succession de Henry Donnefelser et de Mme Elizabeth Meyer, son épouse.

No 93,061 et 94,236 Consolidés—Cour Civile de District, Division B.

Douze Actions et demie (12 1-2)

Douze actions et demie du fonds capital de la

LAFAYETTE FIRE INSURANCE Co.

OF NEW ORLEANS, LA.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd., Leonard L. Stern, Encanteur.—JEUDI, le 9 mars 1911 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne en vertu d'un jugement rendu en Cour ouverte le 20me jour d'octobre 1910, et le jugement ci-dessus signé en Cour ouverte le 26me jour d'octobre 1910, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir

Douze et demi actions du fonds capital de la Lafayette Insurance Co. of New Orleans, La., valeur au pair de $100.00 chacune.

Conditions—Comptant aux lieux

Robert E. O'Connor, avocat pour les demandeurs.

McCloskey & Benedict, avocats pour les défendeurs.

26 fév—26—mars 5 9

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magnifique occasion Pour placeurs.

VENTE SANS RESERVE A L'ENCAN

Pour Effectuer un Partage.

Terrains de choix pour bâtir.

Dans une section centrale du Deuxième District de cette ville, qui s'améliore, contigus à la New Orleans Land Co. "addition" faisant face au Bayou St-Jean, près du Parc de Ville, "Country Club" et la continuation de la rue du Canal.

In Re John D. Nix et als vs Mme Maria Louise Castera, épouse de E. M. Loftus et als.

No 95,103, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne—(2ème étage)—JEUDI, le 30 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, en vertu de et conformément à un jugement rendu, lu et signé en cour ouverte, le 17 février 1911, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai en vente à l'enchère publique à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, terrain par terrain.

Dix-sept lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les numéros un à dix-sept, inclusivement dans l'ilet No 915, borné par le chemin s'étendant au long du Bayou St-Jean, les rues Fort, Scott et Brooks, et mesurant comme suit:

Les lots Nos 1, 2 et 3 mesurant chacun trente et un pieds trois pouces de face sur le chemin s'étendant au long du Bayou St Jean sur une profondeur de cent cinquante quatre pieds entre lignes parallèles.

Les lots Nos 4, 5 et 6 mesurant chacun trente deux pieds de face sur le chemin s'étendant au long du Bayou St-Jean sur une profondeur de cent cinquante-quatre pieds entre lignes parallèles.

Les lots Nos 7, 8, 9 et 10 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Scott sur cent quatre-vingt-neuf pieds neuf pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les lots 11, 12, 13, 14 et 15 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds neuf pouces entre lignes parallèles.

Et les lots Nos 16 et 17 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Fort sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles.

2me Quatorze certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les Numéros un à quatorze inclusivement dans l'ilet No 916, borne par les rues Scott Fort, Esplanade et Brooks. Les lots Nos 1 et 2 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Esplanade sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Les lots 3, 4, 5 et 6 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds neuf pouces entre lignes parallèles. Les lots Nos 7 et 8 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Scott sur une profondeur de cent quatre-vingt-neuf pieds neuf pouces entre lignes parallèles. Les lots 9, 10, 11 et 12 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds neuf pouces entre lignes parallèles. Et les lots 13 et 14 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Fort sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

3ème Douze certains lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 931, borné par les rues Scott, Brooks, St-Louis et Memphis, désignés par les Nos 1 à 11 inclusivement. Les lots Nos 1 et 2 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Memphis sur une profondeur de cent six pieds onze pouces et trois lignes entre lignes parallèles. Les lots Nos 3 et 4 mesurant chacun trente pieds six pouces et trois lignes de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt neuf pieds neuf pouces entre lignes parallèles. Les lots Nos 5, 6 et 7 mesurant chacun trente pieds, sept pouces et une ligne de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt neuf pieds, neuf pouces entre lignes parallèles. Les lots 8 et 9 mesurent chacun trente pieds, six pouces et trois lignes de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt neuf pieds, neuf pouces entre lignes parallèles et les lots 10 et 11 mesurant chacun trente pieds de face à la rue St-Louis sur une profondeur de cent six pieds, onze pouces et quatre lignes entre lignes parallèles.

4me Douze certains lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 934, borné par les rues Scott, Brooks, Bienville et Vickesburg, désignés par les Nos 1 à 13 inclusivement. Les lots Nos 1 et 2 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur de cent seize pieds un pouce et cinq lignes entre lignes parallèles. Le lot No 3 mesure vingt neuf pieds quatre pouces et cinq lignes de face à la rue Scott sur une profondeur et façade à la rue Bienville de cent vingt-neuf pieds neuf pouces. Les lots 4, 5 et 6 mesurent chacun vingt-neuf pieds un pouce de face à la rue Scott, sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds, neuf pouces entre lignes parallèles. Le lot No 7 mesurant vingt neuf pieds un pouce de face à la rue Scott sur une profondeur de cent quatre vingt neuf pieds, neuf pouces entre lignes parallèles. Les lots 8, 9 et 10 mesurant chacun vingt neuf pieds un pouce de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt neuf pieds, neuf pouces entre lignes parallèles. Le lot No 11 mesurant vingt neuf pieds quatre pouces et quatre lignes de face à la rue Scott sur une profondeur et façade à la rue Vicksburg de cent vingt neuf pieds, neuf pouces et les lots Nos 12 et 13 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Vicksburg sur une profondeur de cent seize pieds un pouce et quatre lignes entre lignes parallèles.

Le tout d'après un plan de cela par Chas De Armas, voyer, annexé à un acte de vente passé pardevant P. E. Leroche, notaire, le 13 juin 1862. Les propriétés ci-dessus décrites devant être vendues par terrain, d'après la subdivision de cela, d'après le plan annexé à un inventaire de ladite propriété, dressé par Jules F. Meunier, notaire, le 16 février 1911.

Conditions—Comptant; les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Jules F. Meunier, notaire, les acquéreurs devant assumer ci-dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes dues et exigibles en l'année 1911.

Un dépôt de 20 pour cent du prix d'achat exigé au moment de l'adjudication.

William Winans Wall, avocat pour le demandeur.

Roger Meunier et J. P. Baldwin, avocats pour le défendeur.

26 fév—26—mars 5 12 19 26 30

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mobilier de chambre à coucher vaisselier, etc.

Succession de Jean-Baptiste Daste.

Il sera vendu à l'encan MERCREDI, 8 mars 1911 à 10 heures A. M. sur les lieux 2647 rue Ste Anne en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District de la Nouvelle-Orléans, Division A, daté du 3 février 1911.

Conditions—Comptant.

ALBERT PAUL, Encanteur.

26 fév—26—mars 5 8

VENTE JUDICIAIRE.

RESIDENCE DE CHOIX

No 2647 Ste-Anne, près de la rue Broad

—ET—

Deux Grands Terrains contigus, près du marché Maestri, écoles et églises.

Succession de Jean Baptiste Daste.

No 93,471—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau No 311 rue Baronne, JEUDI, le 30 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 3 février 1911, dans